

Envoi : 12/09/2017
Réception par le Préfet : 12/09/2017
Publication : 15/09/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2017-8-4-2

Séance du vendredi 8 septembre
2017

DESIGNATION DE HUIT REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETE ET DE L'AUTONOMIE

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

MM. HABIG, SCHELLENBERGER

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1er septembre 2017, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement du 28 décembre 2015,
- VU le décret n° 2016-1206 du 7 septembre 2016, relatif au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide à l'unanimité de ne pas désigner au scrutin secret les représentants du Conseil départemental pour siéger au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie :

Désigne comme représentants du Conseil départemental pour siéger au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie :

- pour la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées :
 - 2 représentants titulaires :
 - Karine PAGLIARULO,
 - Martine DIETRICH,
 - 2 représentants suppléants :
 - Marc MUNCK,
 - Betty MULLER,

- pour la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes en situation de handicap :
 - 2 représentants titulaires :
 - Karine PAGLIARULO,
 - Patricia BOHN,
 - 2 représentants suppléants :
 - Emilie HELDERLE,
 - Sabine DREXLER,

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité